



Compte rendu de réunion

Comité Directeur

28 novembre 2020 (visio-conférence)

Présents :

Didier Rami, Lionel Allasio, Bernard Barascud, Annick Bellet, Pierre Bérail, Xavier Berthelot, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Frédéric Desplats, Abel Dos Santos, Thérèse Droui, Anne Fourmaud, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Guy Ledrappier, Philippe Michelutti, Michel Pascal, Pierre Peruzzetto, Jackie Racinais, Michel Terpand, Marion Veyrac

Excusés : Thierry Broucke (présent mais problème de connexion), Armando Cabreira, Chantal Lassus, Lionel Leloir ; Michel Henner (Médecin),

Ordre du jour :

- Complément Bureau et formation des Commissions
- Reprise des entraînements
- AG ordinaire de février 2021
- Questions diverses : championnats en salle – Campus 2023 – primes aux podiums – diplômes – examens fédéraux – élections – difficultés des structures – adresses courriels – dossiers CD actions Jeunes.

La visio-conférence a commencé à 9 h.

BUREAU ET COMMISSIONS

Le Président Didier RAMI remercie les présents à cette visio-conférence, et remercie tous les Membres du Comité Directeur d'avoir envoyé leurs vœux pour les différents postes.

Bureau : nominations complémentaires

N'ayant pas de demande pour le poste de Trésorier Adjoint, Didier RAMI avait proposé le poste à Abel DOS SANTOS, qui avait été Trésorier de la Ligue Languedoc-Roussillon avant la fusion. Devant l'absence de candidature, Claudie GALLET et Lan DESPEYROUX s'étaient finalement proposées, mais elles laissent volontiers le poste à Abel.

Aucune objection n'étant soulevée, le poste est attribué à Abel DOS SANTOS.

Secrétaire adjoint : là encore, il n'y avait eu aucune candidature, sauf celle, tardive, de Lan DESPEYROUX. Aucune autre proposition n'étant faite, le poste lui est attribué.

Vice-Président : 4 candidatures : Bernard BARASCUD, déjà Vice-Président lors du mandat précédent, est reconduit et Didier RAMI lui confie à nouveau la charge du Développement, et des relations avec l'Institutionnel et le Mouvement sportif. Il assurera l'intérim en cas d'absence du Président.

Il propose en 2^{ème} vice-Président Lionel ALLASIO, qui a été très efficace comme Président de la Commission Cible.

Il propose une 3^{ème} vice-Présidente : Marion VEYRAC.

Pierre BERAIL s'était proposé également, mais 3 vice-présidents, cela semble un nombre suffisant au vu du nombre de licenciés et de clubs.

Guy LEDRAPPIER s'interroge sur la méthode de nomination à des postes aussi importants du Bureau.

Le règlement intérieur devra préciser ce point.

Commissions

Arbitrage : Michel TERPAND a émis le souhait de continuer en tant que PCRA, et Thérèse DROUI en tant qu'adjointe. Ils sont tous deux reconduits dans leurs postes, et la Commission comprendra également Xavier

BERTHELOT, Thierry BROUCKE, Maurice DEJEAN, Vincent DENHEZ, Abel DOS SANTOS, Claudie GALLET, Chantal LASSUS, Michel PASCAL, ainsi que Frédéric DESPLATS, plus particulièrement chargé de la partie informatique/web. (Thérèse DROUI remercie particulièrement Frédéric pour l'aide apportée à la Commission)

Cible (anglaises + Beursault + Run Archery) : Président Lionel ALLASIO,

Membres de la Commission : Annick BELLET, Thierry BROUCKE, Abel DOS SANTOS, Thérèse DROUI, Chantal LASSUS, Guy LEDRAPPIER, Lionel LELOIR, Philippe MICHELUTTI, Pierre PERUZZETTO, Jackie RACINAIS, Michel TERPAND, et Vincent DENHEZ, plus particulièrement sur le Run-Archery

Jeunes : Jackie RACINAIS est reconduite comme Présidente,

Membres : Lionel ALLASIO, Annick BELLET, Pierre BERAIL, Lan DESPEYROUX, Guy LEDRAPPIER, Lionel LELOIR, Philippe MICHELUTTI.

Parcours (Nature-3D, Campagne): Président : Michel PASCAL ;

Membres : Lionel ALLASIO, Xavier BERTHELOT, Maurice DEJEAN, Thérèse DROUI, Chantal LASSUS, Didier RAMI

Formations : Lan DESPEYROUX, aidée de Jackie RACINAIS et Marion VEYRAC

Communication : Frédéric DESPLATS aidé de Pierre PERUZZETTO ; la secrétaire Gisèle GALLET pour les demandes de renseignements (clubs, archers, extérieurs), gestion des demandes émanant du CROS, grands événements (redirigés sur CD et Clubs)

Labellisation : Claudie GALLET aidée par les Comités Départementaux et par Lionel ALLASIO et Anne FOURMAUD (secteur est), Lan DESPEYROUX (secteur nord), Guy LEDRAPPIER (secteur sud)

Il est rappelé que les labels sont prolongés jusque fin 2021 ; la campagne de labellisation reprendra en septembre prochain. Les référents départementaux sont les garants des renseignements donnés par les clubs. But : que tous les clubs puissent avoir un label

Discipline : 1 personne du Comité Directeur sera le lien avec les membres de la Commission, lesquels doivent être externes au Comité. Pierre BERAIL est désigné à ce poste pour saisir la Commission, lui donner les documents de plainte, servir de secrétaire, (sans aucun pouvoir décisionnaire). La Commission devra comporter au moins 5 membres (nombre impair) ; il faudrait un arbitre, et si possible un juriste.

Un appel à candidatures sera lancé sur le site du CRTAO et par newsletter, et les membres de la Commission Elections pourront être sollicités. La désignation se fera parmi les personnes volontaires ; il faut assez de membres pour que si l'un est en conflit d'intérêt, ou appartenant au même club..., il puisse se retirer de l'affaire.

Féminine : Annick BELLET est la nouvelle Présidente de la Commission, en remplacement de Lan DESPEYROUX, déjà responsable de la Commission Formations et par ailleurs secrétaire adjointe.

Membres : Pierre BERAIL, Lan DESPEYROUX, Thérèse DROUI, Claudie GALLET

Santé, Handicaps : Armando CABREIRA, contacté téléphoniquement, accepte d'être le Président ;

Membres : Bernard BARASCUD (qui suivait particulièrement les textes Sport-Santé et Sport-Bien-Etre), Gisèle GALLET (qui était en relation avec la FFSA et des clubs devant recevoir des FFH), et Marion VEYRAC.

Il sera proposé à Robert BOS, médecin, de se joindre à la Commission (membre extérieur, avec même statut que les autres membres de la Commission) .

Note : dans les années qui viennent, les Fédérations FFSA et FFH doivent se rapprocher de plus en plus des Fédérations sportives

Développement : Président Bernard BARASCUD, membres Gisèle GALLET, Marion VEYRAC, + les Présidents des différentes Commissions, chacun pour sa partie. La Commission est chargée de l'écriture du Plan de Développement 2021-2025, en relation à la fois avec le Plan Fédéral (FFTA), et le Plan Sportif Territorial (Conseil Régional et DRJS). Les Comités Départementaux s'appuieront sur le Plan du CRTAO pour une déclinaison selon leur(s) territoire(s), et les Clubs pourront en reprendre les directions données dans leurs Projets Associatifs.

Règlement intérieur : Lan DESPEYROUX et Gisèle GALLET proposeront un règlement intérieur en s'appuyant sur celui de la FFSA et des documents que Xavier BERTHELOT propose.

REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Didier RAMI rappelle les derniers textes anti-COVID : possibilité de reprise dès ce 28/11, en extérieur, avec justificatif, dans un rayon de 20 km autour du domicile ; en salle à partir du 15/12 pour les Jeunes et du 20/01 pour les Adultes, avec accord de la Mairie (note : Narbonne a interdit les installations intérieures jusqu'au 31/12).

Abel DOS SANTOS signale que la FFSA réfléchit sur le problème des compétitions et Championnats.

Lionel ALLASIO, en réunion ETAF, sait que rien ne se décidera maintenant, ce sera la nouvelle équipe FFSA, élue le 12/12, qui choisira parmi les possibilités, dont des compétitions éclatées, ou par catégories,..

En Occitanie, les Championnats Régionaux devront trouver une solution, mais la date gouvernementale du 20/01 ne permet pas de se projeter réellement. Tout cela risque de démotiver les archers.

Philippe MICHELUTTI : le Tournoi de Nîmes a déjà des inscrits, mais pourront-ils tirer ? Il n'y aura que 500 places cette année, avec un écart de 2 m et un tir en AB/CD. La compétition a été reportée au dernier week-end de janvier, pour que soient connues les dernières directives gouvernementales.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Si elle peut se faire en présentiel, il faudra avoir réservé une salle. Il est proposé de reprendre contact avec la Mairie de Lavalette, qui aurait dû nous recevoir pour l'AG électorale. La date doit être au moins 3 semaines avant l'AG de la FFTA : on attendra la date de la FFTA pour définir la nôtre : peut-être le 27/02.
Lionel ALLASIO contactera la Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Championnats en Salle :

La Commission Sportive Cible devra étudier la possibilité d'organiser les Championnats en Salle, sur les lieux prévus, ou par organisation dans les clubs en faisant remonter les résultats dès la fin de la rencontre : il s'agirait alors d'une compétition sans phases duel, avec classement simple sur l'ensemble des résultats réalisés à différents endroits de la Région, le même jour.

Projet CAMPUS 2023 :

Bernard BARASCUD donne des informations sur le projet Campus 2023, initié par la FFRugby et soutenu par l'ANS et la Préfecture de Région. Les dossiers de candidature doivent être déposés d'ici le 8 décembre, et la note de présentation est assez floue quant aux critères de choix. Il s'agit de recevoir pendant 2 ans environ (fév 2021-août 2023), en formation par alternance, un stagiaire âgé de 18 à 30 ans, recherchant une formation de niveau Bac, Bac+3 ou Bac+5. Coût pour la structure : 40 à 130 € par mois, selon le niveau.

En Occitanie, 55 dossiers hors rugby seront retenus pour ce tutorat d'apprentissage, émanant des Comités Régionaux, Départementaux, Clubs de plus de 50 licenciés, voire leur regroupement,

La Direction Régionale gère la formation, et un tuteur de la structure est désigné comme référent pour le stagiaire, qui peut être dirigé, selon sa formation, sur l'administratif, le financier, la communication, le développement, le management, un projet

Philippe MICHELUTTI pose la question de ce que peut apporter ce stagiaire ? Réponse : l'utilité est assez réduite pour nous, mais c'est un stage qui sera profitable à la personne. On ne connaît pas le rythme : 1 semaine sur 2 ? certains jours ? combien d'heures ? Selon le niveau et la branche d'études, on n'aura pas les mêmes demandes et l'aide sera très différente. Le stagiaire travaillera sur un projet, le proposera, et à nous de décider de le suivre ou pas.

Afin de permettre à chacun de réfléchir, Didier RAMI enverra dès aujourd'hui le texte complet et demande le retour des réponses des Membres du Comité Directeur avant la fin de la semaine prochaine (Lan et Marion donnent immédiatement leur avis : favorables)

Primes aux podiums :

Lionel ALLASIO demande si les primes accordées aux archers médaillés en Championnats de France (et plus) les années précédentes sont reconduites ? oui, à l'unanimité, mais sans changement de montant : beaucoup de championnats n'ont pu avoir lieu, et la trésorerie du CRTAO va pâtir de la perte massive de licences, liée au Covid. Si l'AG de février peut se faire en présentiel, les primes pourront être données à ce moment-là. Dans le cas contraire, les chèques seront envoyés par la poste.

Diplômes :

Didier RAMI a reçu les diplômes (dirigeants...) : il est décidé qu'il les enverra aux Présidents Départementaux, qui se chargeront de les donner aux intéressés à l'occasion d'une compétition, d'une réunion...

Examens Fédéraux :

Lan DESPEYROUX annonce que les examens auront lieu sans la présentation pédagogique en présentiel, mais sur vidéo. Question d'Anne FOURMAUD sur les desiderata pour des formations : réponse : les Formations Continues sont en attente ; les Entraîneurs se forment actuellement en visio (partie théorique) ; les Arbitres ont eu une prolongation de leur carte

Elections fédérales :

Question de Frédéric DESPLATS sur le vote des délégués : pour représenter réellement l'avis des licenciés, il faudrait demander à chacun d'exprimer son choix de vote, et répartir les voix au prorata. Il est remarqué que devant l'urne, le délégué peut passer outre à ce qu'on lui a dit : chacun votera donc selon sa conscience.

Difficultés des structures :

Bernard BARASCUD fait un compte-rendu de l'entrevue qu'a eu le CNOSF avec les Ministères :

Aide à la licenciation individuelle ou à la reprise de licence en club via un Pass Sport Famille ? pas encore défini – quand ? souhait émis : 1^{er} trimestre 2021 -

Perte de sponsoring des structures sur événementiels : faire un dossier des pertes et demander une aide

Le Conseil Régional peut faire pression pour la réouverture des structures si les municipalités sont trop frileuses : faire remonter au Conseil Régional les difficultés si certaines fermetures sont au-delà des textes gouvernementaux
Beaucoup de bénévoles se retirent : il y aurait peut-être des chèques-cadeaux du Conseil Régional pour inciter à rester ou revenir.

Dématérialisation des demandes de subventions : il est demandé qu'il n'y ait plus de changements ! qu'on puisse faire les demandes sans devoir se réadapter chaque fois à une grille différente

Ministère : le budget des Sports a été augmenté de 20 %, mais attention : une partie importante est prévue pour les infrastructures en vue de Paris 2024.

ANS : + 21 M € principalement pour la pratique et le Sport Santé

Réorganisation : les DRJSCS et DDCPSS disparaissent au 01/01/2021, et les personnels sont rattachés au Ministère de l'Education et à ses organes décentralisés (rectorats, inspections académiques).

Question : ETR ? pas de réponse, pour les CTRS la réforme est reportée à la fin du mandat présidentiel.

Nicolas JONETTE a un contrat à la fois Ministère des Sports et FFTA ; sa convention se termine en fin d'année et on ne saura rien avant les élections de la FFTA.

Adresses courriels :

Pierre PERUZZETTO : les courriels prenom.nom@arc-occitanie sont des courriels privés ; les courriels commission@a-o sont envoyés à chaque membre de la Commission

Les courriels adressés à « secrétaire@a-o » seront envoyés en copie à la secrétaire adjointe

Les courriels adressés à « bureau » arrivent aux membres du Bureau ; ceux adressés à « web » vont au Bureau et à la gestion informatique.

→ Penser à mettre les réponses en copie (commission, bureau, etc), afin que chacun soit au courant, pour éviter des réponses multiples

Tous les courriels @arc-occitanie autre que nominatifs (adresses génériques Commission, Bureau, Web...) sont archivés automatiquement.

Thérèse DROUI demande les possibilités de visio-conférence ? la salle de réunion dans laquelle nous sommes est permanente et « privée » et à la disposition des Commissions qui peuvent s'en servir selon besoins. La salle dans laquelle a été faite l'AG est une salle « publique » : le lien donné sur le site est l'accès à celle-ci.

Dossiers CD pour actions Jeunes :

Annick BELLET questionne sur le solde des dossiers des Comités Départementaux ? 40% avait été envoyé en avril, le solde a été basé sur le bilan chiffré donné par les CD.

La visio-conférence se termine à 11 h 30

Une autre réunion est prévue pour la fin de l'année (fin décembre)